

UBS (Lux) Bond SICAV - Global Short Term Flexible (USD)

Sans objectif d'investissement durable

Ce produit financier promeut des caractéristiques environnementales ou sociales, mais n'a pas pour objectif l'investissement durable.

Caractéristiques environnementales ou sociales du produit financier

Les caractéristiques suivantes sont promues par le produit financier :

- 1) Un profil de durabilité supérieur à celui de son indice de référence ou un investissement d'au moins 51% des actifs dans des émetteurs dont le profil de durabilité se situe dans la moitié supérieure de l'échelle de l'ESG Consensus Score d'UBS.
- 2) Le pourcentage des actifs du compartiment investis dans des obligations souveraines d'émetteurs faisant l'objet de « Controverses » identifiées dans le tableau de bord des risques ESG d'UBS est inférieur à celui de l'indice de référence.

L'indice de référence est un indice de marché élargi dont les composantes ne sont pas évaluées ni sélectionnées en fonction de leurs caractéristiques environnementales et/ou sociales et il n'est donc pas censé être conforme aux caractéristiques promues par le produit financier. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné dans le but d'atteindre les caractéristiques promues par le produit financier.

Cette/Ces caractéristique(s) est/sont mesurée(s) à l'aide de l'/des indicateur(s) suivant(s) :

Pour la caractéristique 1) :

L'ESG Consensus Score d'UBS est utilisé afin d'identifier les émetteurs/entreprises de l'univers d'investissement présentant de bonnes caractéristiques en matière de performance environnementale et sociale ou un profil de durabilité solide. L'ESG Consensus Score d'UBS est une moyenne pondérée normalisée des données de notes ESG émanant de fournisseurs externes reconnus et internes. Au lieu de s'appuyer exclusivement sur l'évaluation ESG d'un seul prestataire, l'évaluation fondée sur le consensus renforce la validité du profil de durabilité.

L'ESG Consensus Score d'UBS évalue des facteurs de durabilité tels que la performance des émetteurs/entreprises en question en ce qui concerne des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (« ESG »). Ces facteurs ESG se rapportent aux principaux domaines d'activité des émetteurs/entreprises et à leur efficacité en matière de gestion des risques ESG. Les éléments suivants relèvent entre autres des facteurs environnementaux et sociaux : empreinte écologique et efficacité opérationnelle, gestion des risques environnementaux, changement climatique, utilisation des ressources naturelles, pollution de l'environnement et gestion des déchets, normes de travail et contrôle de la chaîne d'approvisionnement, capital humain, diversité parmi les membres du conseil d'administration, santé et sécurité sur le lieu de travail, sécurité des produits ainsi que les directives en matière de lutte contre la fraude et la corruption.

Les investissements individuels du compartiment disposent d'un ESG Consensus Score d'UBS (sur une échelle de 0 à 10, où 10 représente le meilleur profil de durabilité).

Pour la Caractéristique 2) :

Le Gestionnaire de portefeuille utilise un tableau de bord des risques ESG exclusif combinant plusieurs sources de données ESG afin d'identifier les entreprises présentant des risques ESG importants. Un signal d'avertissement mesurable indique au Gestionnaire de portefeuille les risques ESG qu'il intègre à son processus de décision d'investissement.

Les controverses sont des incidents et des événements à fort impact qui peuvent affecter la prospérité et le développement économique d'un pays, tels que (mais pas seulement) les catastrophes naturelles, les droits du travail ou la pollution environnementale. La capacité du pays à gérer l'impact de ces controverses de manière efficace et durable est ainsi mesurée.

Stratégie d'investissement

L'/les élément(s) contraignant(s) suivant(s) de la stratégie d'investissement est/sont utilisé(s) pour sélectionner les investissements afin d'atteindre la/les caractéristique(s) promue(s) par ce produit financier :

Pour la caractéristique 1) :

Un profil de durabilité supérieur à celui de son indice de référence ou un investissement d'au moins 51% des actifs dans des émetteurs dont le profil de durabilité se situe dans la moitié supérieure de l'échelle de l'ESG Consensus Score d'UBS.

Pour la Caractéristique 2) :

Le pourcentage des actifs du compartiment investis dans des obligations souveraines d'émetteurs faisant l'objet de « Controverses » identifiées dans le tableau de bord des risques ESG d'UBS est inférieur à celui de l'indice de référence. Si l'indice de référence ne contient aucune obligation souveraine d'émetteurs faisant l'objet de « controverses », le compartiment n'est pas autorisé à détenir des titres de tels émetteurs.

Le calcul ne tient pas compte des liquidités, des instruments dérivés et des instruments d'investissement non notés.

L'/les élément(s) contraignant(s) est/sont calculé(s) en fin de trimestre en fonction de la moyenne des valeurs constatées chaque jour ouvrable au cours du trimestre considéré.

Proportion d'investissements

La proportion minimale d'investissements utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par le produit financier est de 51%.

Les produits dérivés ne sont pas utilisés pour atteindre les caractéristiques promues par ce produit financier. Les produits dérivés sont principalement utilisés à des fins de couverture et de gestion des liquidités.

Contrôle des caractéristiques environnementales ou sociales

Le gestionnaire de portefeuille dispose d'indicateurs de données et d'un contrôle systématique des directives prénégociation pour surveiller les caractéristiques environnementales ou sociales déclarées promues par le produit financier, notamment les objectifs contraignants énoncés dans la stratégie d'investissement. Il existe un contrôle de surveillance. Des contrôles et des audits indépendants sont également effectués par nos administrateurs de fonds délégués.

Méthodes

Les performances des indicateurs utilisés pour mesurer les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont mesurées quotidiennement, évaluées trimestriellement et font l'objet d'un rapport annuel.

Sources et traitement des données

Les sources de données utilisées pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales déclarées sont les suivantes :

1. L'ESG Consensus Score d'UBS, qui est une moyenne pondérée normalisée des données de notes ESG émanant de fournisseurs externes reconnus et internes. Au lieu de s'appuyer exclusivement sur l'évaluation ESG d'un seul prestataire, l'évaluation fondée sur le Consensus renforce la crédibilité en matière de qualité du profil de durabilité. L'ESG Consensus Score d'UBS évalue des facteurs de durabilité tels que la performance des entreprises en question en ce qui concerne des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (« ESG »).
2. Le pourcentage indiqué dans le tableau de bord des risques ESG d'UBS est inférieur à celui de l'indice de référence

Les données proviennent de fournisseurs de premier plan, sont traitées conformément aux lignes directrices définies et complétées par les recommandations des analystes.

Limites aux méthodes et aux données

Nous appliquons un seuil de couverture minimum pour les sources de données utilisées pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales déclarées du produit financier. Ces seuils permettent de contrôler et de mesurer les objectifs contraignants. L'exactitude des données dépend des fournisseurs tiers. La couverture des sources de données peut s'avérer inférieure à 100% en raison de types d'actifs non couverts, de données incomplètes ou incohérentes et de lacunes dans la couverture de ces fournisseurs tiers.

Diligence raisonnable

Le Groupe UBS et UBS AM investissent des ressources considérables dans les données ESG. Au sein d'UBS AM, le processus de sélection et d'intégration des données est géré conjointement par nos équipes Sustainable Investment (investissement durable) et QED (science des données). Cela garantit que les ensembles de données fournissent des informations significatives et que leur qualité soit élevée. De plus, la sélection et l'intégration des données ne sont qu'un aspect : l'extraction d'informations et leur utilisation effective dans les décisions d'investissement sont les éléments clés.

Politiques d'engagement

Grâce à notre processus de recherche, nous chercherons également à identifier les entreprises pour lesquelles des facteurs ESG et de durabilité importants peuvent présenter un risque négatif à l'avenir. Notre engagement portera en priorité sur ces entreprises et nous aurons également recours au vote par procuration dans le cadre de nos activités de stewardship afin de limiter autant que possible les incidences négatives, le cas échéant. Lorsqu'UBS AM détient directement un actif physique, elle s'assure que ses partenaires s'alignent sur les normes et les indicateurs clés de performance prescrits, qui font l'objet d'un suivi afin que des mesures correctives puissent être prises si les performances et le respect des normes ne sont pas à la hauteur des attentes.

Indice de référence désigné

Sans objet.